

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2001 sera l'occasion, pour le monde associatif, de fêter le centenaire de la fameuse "loi de 1901" qui régit de nombreuses associations, tissu de la société française contemporaine et qui incite les citoyens à s'organiser et à s'identifier afin d'être reconnus par les autres.

En 2001, la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne fêtera également son quarantième anniversaire. En effet, le 7 février 1961, Monsieur Pierre BERGOIN, président fondateur, accompagné de quelques mycologues passionnés, constituait un bureau et déclarait à la préfecture de la Savoie la création de la Société Mycologique de la Région Chambérienne. Celle-ci, très dynamique, regroupa jusqu'à 500 adhérents.

Puis, pour mieux correspondre à ses activités, elle est devenue en 1995 la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne, les statuts initiaux ayant juste été réaménagés pour inclure l'intérêt botanique.

Depuis l'origine, les buts de notre association sont :

- une liaison étroite et amicale entre les membres,
- la mise en commun de leurs connaissances mycologiques et botaniques et leur vulgarisation dans la région,
- l'éducation des débutants,
- l'organisation d'expositions,
- l'acquisition d'ouvrages et d'instrumentation pour la mycologie et la botanique,
- la participation à des rencontres interdépartementales organisées par la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie,
- la participation de la société à la rédaction d'un bulletin fédéral.

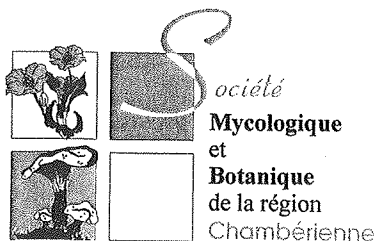
Depuis 1961, la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne a su évoluer avec son temps. Nos activités se sont adaptées à la demande des adhérents et du public, mais je pense que l'esprit, les buts et les objectifs ont su rester les mêmes.

J'espère que les personnes qui ont fondé cette association seraient satisfaites de ce qu'elle est devenue.

Souhaitons qu'elle poursuive sa route pendant encore bien des années.

Pour cette année 2001, je vous souhaite à tous d'heureuses découvertes mycologiques et botaniques.

Véronique LE BRIS



**EXCURSION VERNALE DANS L'AVANT-PAYS SAVOYARD :**  
**SUR LES TRACES DE MANDRIN À LA DÉCOUVERTE DE**  
***CAREX BREVICOLLIS* DC. ET DE LA FLORE DES BALMES**  
**COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 18 MARS 2000**

Par Thierry DELAHAYE et Arthur LEQUAY

Communes : Dullin et Vérel-de-Montbel  
Lieux-dits : Le Bois, belvédère du Grand-Bec, grotte de Mandrin  
Altitude : de 470 à 650 m  
Coordonnées : longitude 3,77 à 3,78 gr - latitude 50,60 à 50,62 gr

Le 18 mars, ce n'est déjà plus l'hiver sur les coteaux de l'Avant-Pays savoyard : les hirondelles des rochers tournoient devant les falaises et les botanistes sont irrésistiblement attirés vers les secteurs les plus ensoleillés, à la recherche de ces émotions qui accompagnent chaque retour du printemps.

Un des objectifs de cette excursion est l'observation de *Carex brevicollis* déjà repéré dans le secteur en 1994. Bien d'autres espèces peu fréquentes en Savoie seront observées le long de l'itinéraire, dont certaines encore à un stade végétatif comme *Reseda luteola* et d'autres, au contraire, n'offrant que les restes secs de l'année précédente : *Papaver argemone*, *Bromus madritensis* et *Bromus rigidus*.

Le circuit suivi est bien balisé depuis le village de Dullin où nous nous retrouvons sur la place de l'église, classée monument historique. Nous empruntons le sentier de grande randonnée n° 9 en direction du hameau du Bois. Les vieux murs sont colonisés par quatre petites espèces de fougères appartenant au genre *Asplenium*.

Le plateau de Dullin est recouvert de pâturages où paissent des vaches laitières. Le substrat géologique est constitué par des molasses datées, grâce à des fossiles marins, du Burdigalien (Miocène inférieur : - 20 millions d'années). Ces terrains sédimentaires correspondent à une transgression marine dans notre région à la moitié de l'ère tertiaire. La molasse est une roche sédimentaire détritique<sup>1</sup> dont les éléments sont liés par un ciment calcaire. Localement, la dissolution a entraîné une décalcification du substrat. La présence du châtaignier, essence calcifuge, dans le boisement, témoigne de ce phénomène.

Nous arrivons rapidement au point culminant (650 m) de notre itinéraire : le belvédère du Grand-Bec. Ce promontoire, sis sur des calcaires jurassiques, offre une vue dégagée sur la plaine du Rhône recouverte de larges placages d'alluvions glaciaires. La végétation installée sur ce point de vue est franchement calcicole et thermophile. Nous notons entre autres l'amélanchier, le nerprun purgatif et l'érable de Montpellier. La strate herbacée est dominée par la sésélière bleuâtre. Sur les secteurs dénudés apparaissent quelques représentants typiques de la végétation des dalles calcaires de basse altitude (*Alyso-sedion*) : *Saxifraga tridactylites*, *Sedum sexangulare*, *Teucrium botrys*, *Erophila verna*...

Des panneaux d'information évoquent la vie de Louis MANDRIN, illustre contrebandier et voleur d'impôts qui sévissait dans la région au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Notre balade se poursuit en direction de la grotte de Mandrin, véritable forteresse naturelle où le brigand et ses complices cachaient butins et munitions. Cette grotte est le résultat du long travail d'érosion et de dissolution des eaux sur les roches calcaires (phénomène karstique). Lors de la dernière glaciation (le Würm, de - 80000 à - 12000 ans), ce secteur était situé sous plusieurs centaines de mètres d'épaisseur de glace et des torrents sous-glaciaires et souterrains ont modelé ce réseau de galeries et de cavités. De nos jours ces grottes sont toujours habitées... par quelques colonies de chauves-souris et périodiquement visitées par les spéléologues aventureux.

Le long du chemin qui descend vers la falaise, la végétation passe progressivement d'une chênaie à charme (*Carpinion*) à une chênaie pubescente (*Quercion pubescenti-petraeae*). L'apparition du buis (localement très abondant) et du chèvrefeuille de Toscane traduit le caractère thermophile de ces boisements. Cette tendance est encore accentuée par la présence de deux espèces méditerranéennes : le pistachier térébinthe et le rouvet blanc.

<sup>1</sup> détritique : se dit de toute formation sédimentaire résultant de la désagrégation mécanique de roches préexistantes.

Le sentier chemine à flanc de falaise et permet d'approcher la flore des parois calcaires dont le plus fidèle représentant est la potentille caulescente. Cette falaise est la résultante d'une importante faille nord-sud qui fracture le massif. *Carex brevicollis*, en pleine floraison, est bien au rendez-vous sur quelques lambeaux de pelouses et escarpements au pied des buis. C'est précisément le long de la falaise que nous nous attardons pour inventorier cette flore si particulière des balms dont nous parlerons plus loin.

Après un ultime arrêt au point de vue de la pierre du Bon Dieu, nous remontons à Dullin par une petite combe où quelques nivéoles du printemps sont encore en fleurs.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Jeannette CHAVOUTIER, Thierry DELAHAYE, Arthur LEQUAY, Patrice PRUNIER et Sylvie SERVE.)

Vieux murs, haies, talus et bords du chemin entre le village de Dullin et le hameau du Bois :

<i>Achillea millefolium</i> L. (achillée millefeuille)	<i>Lapsana communis</i> L. (lapsane commune)
<i>Aegopodium podagraria</i> L. (herbe aux goutteux)	<i>Lunaria annua</i> L. (monnaie du pape)
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. (cerfeuil des prés)	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC. (luzule des champs)
<i>Asplenium ceterach</i> L. (doradille)	<i>Plantago lanceolata</i> L. (plantain lancéolé)
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L. (asplénium rue de muraille)	<i>Poa annua</i> L. (paturin annuel)
<i>Asplenium trichomanes</i> s.l. (capillaire rouge)	<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke (potentille faux fraisier)
<i>Asplenium viride</i> Hudson (asplénium à pétiole vert)	<i>Primula acaulis</i> (L.) L. (primevère sans tige)
<i>Bellis perennis</i> L. (pâquerette)	<i>Primula veris</i> L. (primevère officinale)
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Hudson) P. Beauv. (brachypode des forêts)	<i>Prunus avium</i> L. (merisier)
<i>Bromus hordeaceus</i> L. (brome mou)	<i>Prunus spinosa</i> L. (prunellier)
<i>Bromus sterilis</i> L. (brome stérile)	<i>Ranunculus ficaria</i> L. (renoncule ficaria)
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medikus (capselle bourse à pasteur)	<i>Rumex acetosa</i> L. (rumex oseille)
<i>Cardamine hirsuta</i> L. (cardamine à tiges nombreuses)	<i>Salvia pratensis</i> L. (sauge des prés)
<i>Chelidonium majus</i> L. (herbe aux verrues)	<i>Saxifraga tridactylites</i> L. (saxifrage à trois doigts)
	<i>Sedum album</i> L. (orpin blanc)
	<i>Sedum cepaea</i> L. (orpin pourpier)



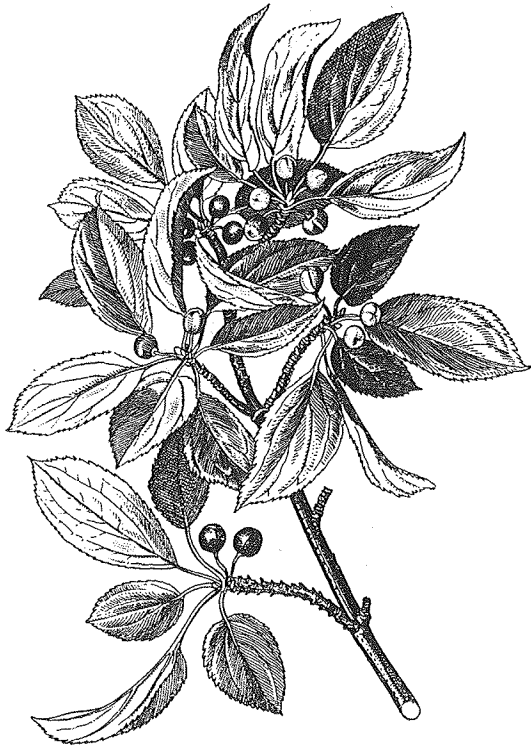
*Tilia platyphyllos* Scop. - Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

<i>Corydalis solida</i> Schweigger & Koerte (corydale à tubercule plein)	<i>Sedum dasyphyllum</i> L. (orpin à feuilles épaisses)
<i>Corylus avellana</i> L. (noisetier)	<i>Senecio vulgaris</i> L. (sénéçon vulgaire)
<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall. (drave du printemps)	<i>Taraxacum officinale</i> aggr. (pissenlit officinal)
<i>Euphorbia cyparissias</i> L. (euphorbe faux cyprès)	<i>Thymus serpyllum</i> L. (thym serpolet)
<i>Fragaria vesca</i> L. (fraisier des bois)	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop. (tilleul à larges feuilles)
<i>Galium album</i> Miller (gaillet blanc)	<i>Urtica dioica</i> L. (ortie dioïque)
<i>Geranium robertianum</i> L. (herbe à Robert)	<i>Veronica hederifolia</i> subsp. <i>hederifolia</i> L. (véronique à feuilles de lierre)
<i>Geranium rotundifolium</i> L. (géranium à feuilles rondes)	<i>Veronica persica</i> Poirét (véronique de Perse)
<i>Glechoma hederacea</i> L. (lierre terrestre)	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray (vesce hérissée)
<i>Hedera helix</i> L. (lierre)	<i>Vicia sativa</i> L. (vesce cultivée)
<i>Helleborus foetidus</i> L. (ellébore fétide)	<i>Vinca minor</i> L. (petite pervenche)
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coulter (knautie des champs)	<i>Viola alba</i> Besser (violette blanche)
<i>Lamium maculatum</i> L. (lamier tacheté)	<i>Viola hirta</i> L. (violette hérissée)
<i>Lamium purpureum</i> L. (lamier rouge)	<i>Viola odorata</i> L. (violette odorante)

## Boisements entre le hameau du Bois et le belvédère du Grand-Bec :

*Acer campestre* L. (érable champêtre)  
*Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore)  
*Asplenium adiantum-nigrum* L. (asplénium noir)  
*Carex sylvatica* Hudson (laïche des forêts)  
*Carpinus betulus* L. (charme)  
*Castanea sativa* Miller (châtaignier)  
*Clematis vitalba* L. (clématite blanche)  
*Colchicum autumnale* L. (colchique d'automne)  
*Corylus avellana* L. (noisetier)  
*Cruciata laevipes* Opiz (croisette commune)  
*Daphne laureola* L. (daphné lauréole)  
*Euphorbia amygdaloides* L. (euphorbe à feuilles d'amandier)  
*Fraxinus excelsior* L. (frêne)  
*Geum urbanum* L. (benoîte commune)  
*Helleborus foetidus* L. (ellébore fétide)  
*Ilex aquifolium* L. (houx)  
*Lactuca perennis* L. (laitue vivace)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)

*Lonicera periclymenum* L. (chèvrefeuille des bois)  
*Luzula pilosa* (L.) Willd. (luzule poilue)  
*Matricaria discoidea* DC. (matricaire sans ligules)  
*Narcissus pseudonarcissus* L. (jonquille)  
*Orchis mascula* (L.) L. (orchis mâle)  
*Phyteuma spicatum* L. (raiponce en épi)  
*Primula acaulis* (L.) L. (primevère sans tige)  
*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte Lucie)  
*Quercus petraea* (Mattuschka) Liebl. (chêne sessile)  
*Ruscus aculeatus* L. (fragon piquant, petit houx)  
*Sanguisorba minor* Scop. (petite sanguisorbe)  
*Scilla bifolia* L. (scille à deux feuilles)  
*Teucrium scorodonia* L. (germandrée scorodoine)  
*Tilia cordata* Miller (tilleul à feuilles en cœur)  
*Vicia sepium* L. (vesce des haies)  
*Viscum album* L. (gui)



*Rhamnus cathartica* L. -

Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

## Pelouses et affleurements rocheux du belvédère du Grand-Bec :

*Acer campestre* L. (érable champêtre)  
*Acer monspessulanum* L. (érable de Montpellier)  
*Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Carava & Grande (alliaire officinale)  
*Amelanchier ovalis* Medikus (néflier des rochers)  
*Anthyllis vulneraria* L. (anthyllide vulnéraire)  
*Arabis turrita* L. (arabette tourette)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. (asplénium des fontaines)  
*Carex caryophyllea* Latour. (laïche du printemps)  
*Erophila verna* (L.) Chevall. (drave du printemps)  
*Genista tinctoria* L. (genêt des teinturiers)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen (coronille émerus)  
*Lactuca perennis* L. (laitue vivace)  
*Laserpitium siler* L. (laser siler)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)  
*Parietaria officinalis* L. (pariétaire officinale)  
*Poa bulbosa* L. (paturin bulbeux)  
*Potentilla tabernaemontani* Asch. (potentille du printemps)  
*Rhamnus cathartica* L. (nerprun purgatif)  
*Rubia peregrina* L. (garance voyageuse)  
*Saponaria ocymoides* L. (saponaire rose)  
*Saxifraga tridactylites* L. (saxifrage à trois doigts)  
*Sedum sexangulare* L. (orpin à six angles)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. (seslérie bleuâtre)  
*Stachys recta* L. (épière droite)  
*Teucrium botrys* L. (germandrée botryde)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)

## Boisements avant la falaise de Vérel-de-Montbel :

*Asplenium adiantum-nigrum* L. (asplénium noir)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. (asplénium des fontaines)  
*Asplenium scolopendrium* L. (asplénium scolopendre)  
*Asplenium trichomanes* s.l. (capillaire rouge)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Cardamine heptaphylla* (Villars) O. Schulz  
 (dentaire à sept folioles)  
*Carex digitata* L. (laïche digitée)  
*Carpinus betulus* L. (charme)  
*Doronicum pardalianches* L. (doronc pardalianche)  
*Euphorbia amygdaloides* L. (euphorbe à feuilles d'amandier)

*Festuca heterophylla* Lam. (fétuque à feuilles de deux sortes)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen (coronille émerus)  
*Isopyrum thalictroides* L. (isopyre faux pigamon)  
*Lilium martagon* L. (lis martagon)  
*Mycelis muralis* (L.) Dumort. (mycélis des murs)  
*Narcissus pseudonarcissus* L. (jonquille)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz (alouchier)  
*Teucrium scorodonia* L. (germandrée scorodoine)

## Falaises et balmes de la grotte de Mandrin :

*Acer monspessulanum* L. (érable de Montpellier)  
*Aconitum anthora* L. (aconit anthora)  
*Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Carava & Grande (alliaire officinale)  
*Amelanchier ovalis* Medikus (néflier des rochers)  
*Arabis auriculata* Lam. (arabette auriculée)  
*Arabis collina* Ten. (arabette des collines)  
*Arabis turrata* L. (arabette tourette)  
*Asplenium trichomanes* subsp. *pachyrachis* (Christ) Lovis & Reichstein (capillaire à rachis épais)



*Pistacia terebinthus* L. -

Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

*Bromus madritensis* L. (brome de Madrid)  
*Bromus rigidus* Roth (brome raide)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Capsella bursa-pastoris* (L.) Medikus (capselle bourse à pasteur)  
*Carex brevicollis* DC. (laïche à bec court)  
*Carex halleriana* Asso (laïche de Haller)  
*Descurainia sophia* (L.) Prantl (sagesse des chirurgiens)  
*Dianthus sylvestris* Wulfen (œillet des rochers)  
*Draba muralis* L. (drave des murailles)  
*Echium vulgare* L. (vipérine vulgaire)  
*Galium album* Miller (gaillet blanc)  
*Geranium rotundifolium* L. (géranium à feuilles rondes)  
*Geranium sanguineum* L. (géranium sanguin)  
*Hornungia petraea* (L.) Reichb. (hornungie des pierres)  
*Lactuca perennis* L. (laitue vivace)  
*Lactuca virosa* L. (laitue vireuse)  
*Lamium amplexicaule* L. (lamier à feuilles embrassantes)  
*Laserpitium siler* L. (laser siler)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)  
*Lonicera etrusca* Santi (chèvrefeuille de Toscane)  
*Melica uniflora* Retz (mélique uniflore)  
*Mercurialis annua* L. (mercuriale annuelle)  
*Osyris alba* L. (rouvet blanc)  
*Papaver argemone* L. (pavot argémone)  
*Pistacia terebinthus* L. (pistachier térébinthe)  
*Potentilla caulescens* L. (potentille caulescente)  
*Potentilla tabernaemontani* Asch. (potentille du printemps)  
*Quercus pubescens* Wild. (chêne pubescent)  
*Reseda luteola* L. (réséda jaunâtre, gaude)  
*Rubia peregrina* L. (garance voyageuse)  
*Saxifraga paniculata* Miller (saxifrage paniculée)  
*Saxifraga tridactylites* L. (saxifrage à trois doigts)  
*Stipa calamagrostis* (L.) Wahlenb. (stipe calamagrostide)  
*Tamus communis* L. (herbe aux femmes battues)  
*Ulmus minor* Miller (orme champêtre)  
*Viola alba* Besser (violette blanche)  
*Viola reichenbachiana* Boreau (violette de Reichenbach)

## Boisements vers Les Combettes :

*Abies alba* Miller (sapin blanc)  
*Anemone nemorosa* L. (anémone des bois)  
*Arum maculatum* L. (gouet)  
*Asplenium scolopendrium* L. (asplénium scolopendre)  
*Carex sylvatica* Hudson (laïche des forêts)

*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott (fougère mâle)  
*Fraxinus excelsior* L. (frêne)  
*Isopyrum thalictroides* L. (isopyre faux pigamon)  
*Leucojum vernum* L. (nivéole du printemps)  
*Mercurialis perennis* L. (mercuriale vivace)



## LA FLORE DES BALMES : UNE RICHESSE INSOUÇONNÉE

Le mot balme est régulièrement employé dans les flores pour indiquer le milieu de vie d'une plante. Ainsi pour la clypéole jonthlaspi, il est mentionné dans la *Flore de la Suisse* : "Prés secs et ouverts, balmes, chemins..."

Quelle est la signification de ce mot ?

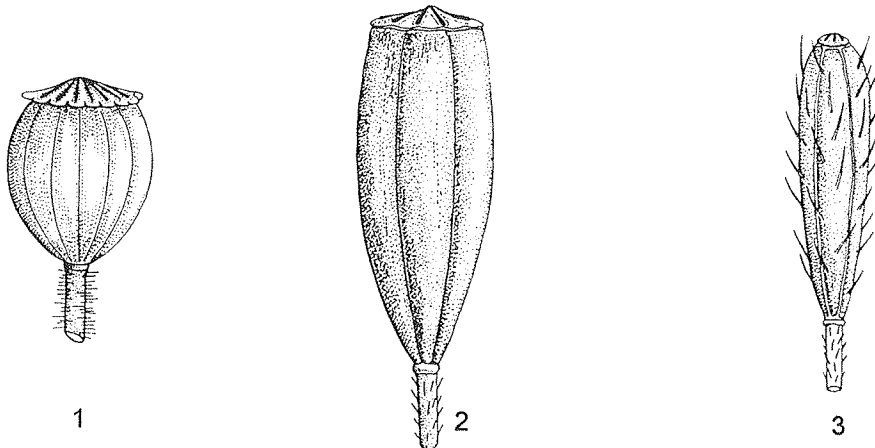
Avec ses variantes barme, baume et autres barmette ou balmette, le mot balme apparaît très souvent sur les cartes topographiques pour désigner un lieu-dit. Il serait même un des toponymes les plus répandus dans le sud-est de la France et le Piémont en Italie : Chalets de la Balme à Tignes, Montagne de la Balme à Saint-Rémy-de-Maurienne, Les Balmes à Sollières-Sardières, etc., sans oublier la commune de La Balme dans l'Avant-Pays savoyard. L'origine de ce mot est probablement figure et il apparaît déjà en 735 pour une localité de la vallée de Suse.

Le sens le plus usité se rapporte à une grotte (la célèbre balme à Colon en Chartreuse) ou à une caverne peu profonde. Il signifie aussi replat ou ressaut sur un flanc de montagne.

Les botanistes restreignent habituellement la signification de balme aux secteurs situés au pied des falaises, abrités par les surplombs. Ces secteurs sont caractérisés par des conditions écologiques originales : les précipitations n'arrivent pas directement au sol, mais uniquement par le ruissellement sur les parois rocheuses, d'où une sécheresse du substrat. Ces abris sont souvent utilisés par les animaux sauvages et domestiques et le sol piétiné, tassé, est enrichi en matières azotées. Les qualificatifs xérophile et nitrophile résument en partie les particularités écologiques de la flore des balmes, au moins aux yeux des botanistes qui semblent privilégier l'emploi de ce mot pour les versants bien exposés et bénéficiant d'un ensoleillement important.

Ces conditions sont propices au développement de nombreuses espèces annuelles ou thérophytes peu concurrencées en ces lieux par des représentants d'autres types biologiques. Sur les 45 espèces notées au cours de notre passage au pied de la falaise de la grotte de Mandrin, y compris les plantes inféodées aux falaises comme *Potentilla caulescens* et *Asplenium trichomanes* subsp. *pachyrachis*, 15 sont des espèces annuelles. Plusieurs d'entre elles comme *Bromus madritensis* et *Bromus rigidus* sont d'affinité méditerranéenne et se rencontrent en Savoie essentiellement sur les balmes. D'autres sont plus fréquentes dans les vallées intra-alpines de Maurienne et de Tarentaise et sont extrêmement localisées dans la partie ouest de la Savoie. C'est le cas de *Reseda luteola* et *Descurainia sophia*. Pour cette dernière, la station de Vérel-de-Montbel est la seule que nous connaissons en dehors des deux grandes vallées citées ci-dessus. À signaler encore la présence exceptionnelle de *Papaver argemone*, une plante messicole qui peut trouver au niveau des balmes, des biotopes de substitution loin des champs désherbés et traités aux phytocides.

La flore des balmes réserve, à n'en pas douter, de belles surprises aux botanistes. Il serait passionnant de prospecter systématiquement ces milieux, parfois peu accessibles, pour rechercher des plantes non revues en Savoie depuis plusieurs décennies comme *Cynoglossum germanicum* et pourquoi pas trouver *Clypeola jonthlaspī* ou d'autres espèces !



Fruits de *Papaver rhoeas* (1), *P. dubium* (2) et *P. argemone* (3) - Dessin extrait de "Flora Iberica" - CASTROVIEJO S. & coll.

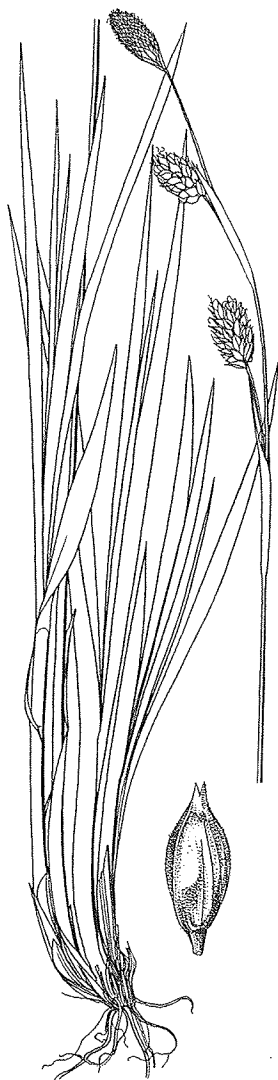
### **CAREX BREVICOLUIS DC. EN SAVOIE : UNE DÉCOUVERTE PROGRAMMÉE IL Y A UN SIÈCLE**

La laïche à bec court était-elle déjà présente au pied des falaises de Vérel-de-Montbel lorsque sévissait MANDRIN le contrebandier ? Impossible de répondre à cette question mais pourquoi pas ! Cette plante est connue depuis 1805 dans l'Ain sur la Montagne de Parves, à six kilomètres à peine des rives du Rhône qui matérialise entre Yenne et Virignin la limite entre les deux départements. Dans le "Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie" publié au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Eugène PERRIER DE LA BATHIE signale l'existence de la station de la Montagne de Parves accompagnée de la note suivante : "Cette espèce s'avance jusqu'au fort de Pierre-Châtel, ainsi que sur les escarpements de la commune de Nattages dominant la cluse du Rhône. Ces deux localités ne sont séparées de notre territoire que par le cours du Rhône. - A rechercher sur la rive savoissienne." Il aura fallu près d'un siècle pour valider cette intuition. Sauf information nouvelle, c'est en effet seulement en 1994 que l'un d'entre nous (T.D.) a eu le plaisir de repérer quelques dizaines de touffes de ce *Carex* le long du chemin de la grotte de Mandrin. Deux ans plus tard, il découvrirait une seconde localité précisément sur la rive du Rhône, au lieu-dit La Maladière, pratiquement en face du Fort de Pierre-Châtel.

## UN CAREX FACILE À IDENTIFIER

Ce *Carex* possède suffisamment de critères caractéristiques pour que sa détermination s'effectue sans risque de confusion. Il forme des touffes denses de feuilles fermes, larges de 4 à 7 mm et longues de 25 à 50 cm. Dès le mois de mars, surgissent de la touffe des inflorescences dressées, robustes, portant au sommet un seul épi mâle renflé en massue et 1 à 3 gros épis femelles. Ces derniers sont ovales, espacés sur la tige et nettement pédonculés. Ils sont composés d'utricules ovoïdes, finement pubescents et munis d'un bec court duquel sortent trois stigmates. Les utricules sont flanqués d'une écaille roussâtre de même longueur qu'eux. L'épi femelle est relativement dense.

Si l'on rajoute à ces critères morphologiques la floraison précoce (mars à avril) et l'habitat : taillis et pelouses sèches sur calcaire à l'étage collinéen, l'identification de *Carex brevicollis* ne pose pas de difficulté.



*Carex brevicollis* DC. - Dessin extrait de "Flora der Schweiz" - HESS H., LANDOLT E. & HIRZEL R.

## UNE ESPÈCE RARE DANS TOUTE LA FRANCE

*Carex brevicollis* est inscrit sur la liste des plantes protégées dans la Région Rhône-Alpes (arrêté interministériel du 4 décembre 1990). En plus des stations savoyardes et de l'Ain, il est également connu dans les départements de l'Isère et de la Drôme, à chaque fois dans un nombre très restreint de stations. Il est très dispersé sur le reste du territoire français : Aude, Aveyron, Hérault, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées. Son aire de répartition couvre les montagnes du sud de l'Europe, de l'Espagne à la Bulgarie.

Les deux stations de l'Avant-Pays savoyard sont distantes d'environ 20 kilomètres. Il est tout à fait possible que d'autres stations existent entre ces deux points ou au-delà. Les biotopes favorables ne manquent pas sur les chaînes du Mont Tournier, du Mont de la Charvaz, du Mont du Chat et de la Montagne de l'Épine. Malgré sa grande rareté en Savoie et sa vulnérabilité due au petit nombre et à la petite taille des stations, *Carex brevicollis* n'est pas directement menacé de disparition. Le devenir des deux stations connues est à surveiller. Souhaitons que leur connaissance par le plus grand nombre possible de botanistes soit le garant de leur pérennité.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOLOMIER A.-C., CATTIN P., 1999 - La flore du département de l'Ain : inventaire complet - Connaissance de la flore de l'Ain, Bourg-en-Bresse - 335 p.
- DELARZE R., GONSETH Y., GALLAND, P., 1998 - Guide des milieux naturels de Suisse - Écologie, menaces, espèces caractéristiques - Éditions Delachaux et Niestlé - 413 p.
- DUHAMEL G., 1998 - Flore et cartographie des *Carex* de France - 2<sup>ème</sup> édition - Éditions Boubée, Paris - 296 p.
- FRITSCH R., 1993 - Compte rendu de nos sorties botaniques dans le Bugey méridional (Montagne de Parves et Rochefort, marais de Lavours) des 27 et 31 mars 1993 - *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 245 - pp. 5-6.
- HUSNOT T., 1905-1906 - Cypéracées : descriptions et figures des cypéracées de France, Suisse & Belgique - 83 p. & XXIV planches.
- PERRIER DE LA BATHIE E., 1917 & 1928 - Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie. Mém. Acad. Sci. Belles Lettres & Arts de Savoie. Tome 1: Ed. Lhomme, Paris, 433 p. Tome 2 : Chambéry, 415 p.



# CHRONIQUE RADIOPHONIQUE SUR LES PLANTES DES PAYS DE SAVOIE

Par Véronique LE BRIS et Sylvie SERVE  
Dessins Sylvie SERVE

En septembre 1999, notre société a été sollicitée pour une activité pour laquelle nous n'avions pas encore d'expérience. Karine ROYE, animatrice de Radio France Pays de Savoie tous les matins de 8 h 30 à 11 h, recherchait une personne susceptible de poursuivre la chronique "les plantes des pays de Savoie" car l'intervenant qui l'assurait jusqu'alors devait s'arrêter.

Il s'agit de présenter tous les matins du lundi au vendredi, en quelques minutes, une plante plus ou moins connue de notre région. Les auditeurs attendent bien sûr une brève description de la plante, des précisions sur son habitat, éventuellement une explication étymologique de son nom. S'ensuivent les possibilités d'usages culinaires ou tinctoriaux, ses vertus médicinales actuelles ou anciennes, son éventuelle toxicité et ses propriétés diverses.

Lors de la préparation des listes de plantes à présenter pour notre exposition annuelle "*Les plantes sauvages de Savoie et leurs usages*", nous avons déjà largement prospecté afin de connaître tous ces éléments et de les résumer sur les fiches de l'exposition. Il s'agissait donc pour nous, en grande partie, de ressortir ce travail, de remodeler et de compléter les données afin d'en faire une chronique la plus complète possible dans un style agréable à écouter.

La somme de travail que nécessite une telle entreprise est considérable et c'est Sylvie SERVE qui s'est engagée à coordonner les renseignements recueillis, les mettre en forme, et a prêté sa voix pour représenter la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne tous les matins sur les ondes vers 9 h 20, du mois d'octobre 1999 à juin 2000. Jeannette CHAVOUTIER et surtout Arthur LEQUAY l'ont aidée dans la recherche des données.

Tant de travail pour deux minutes d'écoute par plante semblait un peu dommage. C'est ainsi qu'en septembre 2000, l'émission a été reprise sur les ondes de France Bleu Pays de Savoie, présentant la plupart des plantes décrites l'année précédente sous forme d'un dialogue avec l'animatrice. N'hésitez donc pas à tourner le bouton de votre transistor tous les matins à 9 h 20...

